



Concours Paroles d'images 2026

OBJET DU CONCOURS

Le Festival Chefs Op' en Lumière organise un concours gratuit destiné aux jeunes de 9 à 20 ans (3 catégories : 9-11 ans, 11-15 ans et 15-20 ans).

Ce concours s'inspire de la démarche du réalisateur Takeshi Kitano qui a proposé à un certain nombre de réalisateurs le jeu suivant : choisir quatre photos parmi 69 préalablement sélectionnées, les réunir sur une page et les légender pour imaginer une fiction (numéro spécial Ciné-Manga, Cahiers du cinéma n°600, avril 2005).

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Les participants devront concevoir des « Paroles d'images » en sélectionnant 3 photos à partir du corpus de 12 clichés que le Musée Niépce a choisis dans son fonds (l'artiste a donné son accord pour l'utilisation de ses travaux pour le concours).

Vous pouvez demander les planches de photos au format PDF en écrivant à fanchon.smetaniuk@orange.fr

Le sujet est libre. Le travail peut prendre différentes formes : récit, poésie, scénario, texte théâtral ou expérimental. Le ton peut être réaliste, fantastique, énigmatique, humoristique...

Les jeunes pourront candidater individuellement ou en groupe de 4 personnes maximum.

Les créations devront être envoyées par mail à l'adresse fanchon.smetaniuk@orange.fr le 16 janvier 2026 au plus tard.

La participation au concours implique de la part des participants l'acceptation sans aucune réserve du présent règlement.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le concours est ouvert à tout jeune répondant aux critères de sélection énoncés ci-dessous :

- Les participants doivent avoir entre 9 et 20 ans au 16 janvier 2026
- Les photographies doivent rigoureusement provenir du fonds d'images sélectionné et mis à disposition par le musée Nicéphore Niépce
- Les créations peuvent être écrites ou orales. Dans le cas d'un rendu écrit, textes et photos doivent tenir sur un PDF de deux pages A4 maximum. Dans le cas d'un rendu oral, la production doit faire l'objet d'un enregistrement au format mp3 et doit être accompagnée d'un PDF contenant les 3 photos dans l'ordre choisi.
- Si la création est dans une autre langue que le français, elle doit être accompagnée d'une traduction.
- La création doit avoir un titre.
- Chaque photo sera numérotée de 1 à 3, et sera suivie du texte imaginé - Les textes par leur propos ne doivent pas être contraires à la législation française. Seront notamment illicites les textes contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs, à caractère diffamatoire ou injurieux, à caractère raciste, antisémite, xénophobe, révisionniste, incitant ou faisant l'apologie de la violence ou de la discrimination sous toutes ses formes
- Les textes restent la totale propriété de leurs auteurs mais ils pourront être publiés sur le site internet du festival (www.festivalchefsop.fr), sur les panneaux d'affichages du festival à l'Espace des Arts ou autres formes de diffusion proposées par le musée Nicéphore Niépce.

Tout texte ne répondant pas à ces critères ne sera pas accepté par le comité de sélection.

DÉPÔT DES CANDIDATURES ET DISPOSITIF DE SÉLECTION

La période d'inscription est ouverte du 3 novembre 2025 au 16 janvier 2026. Envoi des fichiers à l'adresse mail suivante : fanchon.smetaniuk@orange.fr

Le ou les participant(s) devront également faire parvenir à la même adresse les informations suivantes :

- Le titre de ces « Paroles d'images »
- Les nom, prénom, adresse postale, adresse mail et éventuellement numéro de téléphone mobile de chaque participant
- Les mentions : « J'atteste / nous attestons sur l'honneur être l'auteur/les auteurs de ces « Paroles d'images » et j'autorise / nous autorisons sa diffusion sur le site internet du festival, sur les panneaux d'affichage à l'Espace des Arts ou autres formes de diffusion proposées par le musée Nicéphore Niépce. »
- Une photocopie de la carte d'identité

SÉLECTION DES GAGNANTS

Le jury sera composé de :

- Emilie Bernard, Bibliothécaire au Musée Niépce
- Alexis Azar, Médiateur culturel au Musée Niépce
- Pauline Hurel, Libraire à la Mandragore
- Maryline Changea, Responsable de la lecture publique à la Bibliothèque Municipale de Chalon
- Dalila Hoggas, Infirmière au CMP du Centre Winnicott
- Marie-Dominique Sarteel, Coordinatrice de l'association La Pomme verte

Il désignera les trois meilleures « Paroles d'images » : une pour chaque catégorie.

Les organisateurs du festival contacteront par téléphone et courrier électronique les gagnants du concours le 9 février au plus tard.

Les gagnants du concours seront récompensés par une carte cadeau de la librairie La Mandragore. Le prix sera à partager entre les participants en cas de travail de groupe.

Les noms des gagnants seront annoncés le samedi 7 mars 2026 lors de la cérémonie de clôture à laquelle ils seront conviés.

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables si, pour des raisons indépendantes de leur volonté (cas fortuit ou force majeure ainsi que tout autre événement considéré par elles comme rendant impossible l'exécution du concours dans les conditions initialement prévues), le concours était partiellement ou totalement modifié, reporté ou annulé.

Les organisateurs se réservent le droit de procéder à des vérifications des méthodes utilisées par le participant et déterminer les conséquences qu'ils jugent utiles.

VALIDATION ET ACCÈS AU RÈGLEMENT DU CONCOURS

L'intégralité du règlement sera accessible en ligne sur la page Internet du site où il pourra être imprimé : www.festivalchefsop.fr

Pour tout renseignement complémentaire, adressez un message à fanchon.smetaniuk@orange.fr